

24 janvier 2011

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition intitulée: «Pour des équipements collectifs à la future gare des Eaux-Vives (PR-750)».

Rapport de M^{me} Marie-France Spielmann.

La pétition P-259 a été renvoyée à la commission des pétitions par le Conseil municipal le 24 novembre 2010. La commission a traité cette pétition au cours de sa séance du 10 janvier 2011, sous la présidence de M^{me} Nicole Valiquer Greuccio. La rapporteuse remercie M^{me} Ksenya Missiri pour ses notes de séance.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 10 janvier 2011

Audition des pétitionnaires, représentés par MM. Eric Peytremann et Tanaka Moto

M. Eric Peytremann, au nom des pétitionnaires, explique que la pétition a été déposée au Secrétariat du Conseil municipal le 23 novembre 2010 en lien avec la proposition PR-750 qui a été déposée au Conseil municipal en octobre 2009 et qui a été refusée par la commission des travaux et des constructions (CTC). Ne connaissant pas les détails ni les raisons du rejet de la proposition, la Maison de quartier des Eaux-Vives s'est penchée sur la question et a décidé de lancer la pétition, en collaboration avec les associations Vivre aux Eaux-Vives, Eaux-Vives Seniors et de parents d'élèves. La pétition a été signée par 400 personnes au moment de son dépôt. Les pétitionnaires soutiennent donc le projet de la proposition PR-750.

Les pétitionnaires estiment que le quartier ne doit pas comporter exclusivement des logements. Un quartier doit être vivant, animé, avoir toute sorte d'équipements pour que la population puisse y avoir des activités diverses. Il faut aussi des salles de réunion pour les associations, qui subissent un manque de place qu'il est nécessaire de compenser. Les pétitionnaires soutiennent la proposition PR-750 et demandent que, lors de l'étude, puisqu'il s'agit bien d'un crédit d'étude, les besoins des associations soient pris en compte. Les associations ont besoin de salles de tailles variables et à la typologie modulable. Elles ont aussi besoin d'un grand espace pour remplacer la salle communale dont elles ont été privées.

Les besoins portent aussi sur le bassin de natation de 33 m prévu par la proposition PR-750. Les pétitionnaires ont aussi compris qu'il y aurait des courts de badminton.

Les pétitionnaires ne sont pas du tout opposés aux logements, bien au contraire, comme cela est précisé dans la pétition, mais ils estiment qu'il faut tenir compte des équipements publics. Ils se basent sur le plan directeur de quartier, qui prévoit un équivalent de 250 logements.

M. Peytreman explique que les habitants et les associations ont aussi besoin de salles et de lieux de réunion, le manque actuel est aussi dû au fait que les salles de cafés et restaurants qui leur servaient autrefois de salles de réunion ont petit à petit disparu.

Le quartier des Eaux-Vives s'est beaucoup densifié et il semble important d'avoir une capacité supplémentaire en termes de salles plutôt que de contraindre les gens à aller ailleurs. Il est important de ne pas créer des cités dortoirs en plein centre-ville. Les jeunes ont besoin de vivre aussi.

Les pétitionnaires ont constaté un réel besoin de salles de réunion et que les salles actuelles sont toutes occupées. Le projet prévoit la création de 250 logements, cela représente un certain nombre de nouveaux habitants. Il est du devoir des autorités d'anticiper les problèmes et de prévoir assez grand. La maison de quartier a commencé à répertorier le nombre de demandes refusées de location de la salle de la maison de quartier, car les motifs de refus ne sont pas toujours les mêmes.

M. Peytreman précise que la maison de quartier a lancé la pétition avec le soutien d'autres associations. La maison de quartier est tout public, elle n'est pas destinée uniquement aux jeunes. Elle organise des soirées à thèmes, une chorale indépendante s'y loge et il y a beaucoup d'autres activités. Les besoins de tout le quartier ont donc été recherchés, leur demande est donc justifiée.

Travaux de la commission

Certains membres de la commission se demandent si cette pétition ne devait pas être étudiée par la commission des travaux et des constructions qui a même procédé à des auditions de personnes du quartier et a longuement étudié ce dossier. Il s'agit de ne pas faire un doublon de ce qui a déjà été fait à ladite commission. Ils demandent le classement de cette pétition.

D'autres membres considèrent que le projet de la gare des Eaux-Vives sera à l'ordre du jour de la séance du mois de janvier du Conseil municipal. Il serait intelligent d'attendre l'issue du vote et des décisions prises pour ce quartier avant de classer la pétition. Les négociations pour l'adoption de ce plan directeur de

quartier ont été longues. Il faut respecter les procédures, la réalisation d'un projet à cette échelle ne consiste pas seulement à construire des logements. Le classement est aussi une prise de position sur l'objet de la pétition. Or il n'est pas possible de prendre position et de décider d'un quelconque renvoi ou classement pour cette pétition tant que le Conseil municipal n'a pas voté l'objet concerné.

Bien que le vote de cette pétition ne soit pas à l'ordre du jour de la commission, la présidente met aux voix la décision de voter sur la pétition P-259. Cette proposition est acceptée par 7 oui (2 UDC, 2 L, 1 R, 2 DC) contre 4 non (2 AGT, 1 S, 1 Ve) et 1 abstention (S).

La présidente de la commission met aux voix le classement de la pétition P-259, qui est accepté par 7 oui (2 UDC, 2 L, 1 R, 2 DC) contre 4 non (2 AGT, 2 S) et 1 abstention (Ve).

PÉTITION

au Conseil municipal de la Ville de Genève

Pour des équipements collectifs à la future gare des Eaux-Vives (PR-750)

En octobre 2009, le conseil administratif a proposé d'ouvrir un crédit d'étude destiné à un complexe «crèche, sports et jeunesse» (PR-750) sur les terrains de la gare des Eaux-Vives libérés par le chemin de fer CEVA, qui sera souterrain.

Les besoins du quartier ne se mesurent pas seulement en nombre de logements – environ 250 nouveaux logements sont prévus sur cet emplacement – mais aussi en termes d'équipements publics. Ces derniers sont insuffisants, parce que le quartier est densément peuplé, que les lieux de réunions, d'exercice physique et de loisirs manquent ou sont trop exigus, surtout depuis que le quartier est privé de sa salle communale.

Les points principaux demandés par le projet sont, en résumé:

- Installations sportives, notamment une piscine de 33 m. pour les écoles et le public;
- Petite enfance: un espace de vie infantile de 96 places;
- Musique: salle de concert polyvalente, huit locaux et un studio d'enregistrement insonorisés;
- Habitants: espace modulable mis à disposition de groupes d'habitants pour des périodes limitées.

Les soussignés souscrivent à ce programme, et demandent en outre que soient pris en compte les besoins suivants de diverses associations, entre autres les deux Maisons de Quartier, Eaux-Vives Seniors, Vivre aux Eaux-Vives, etc:

- Salles de réunion pour les associations, de taille variable et modulables;
- Salles pour les activités socio-éducatives;
- Salles pour les anniversaires et autres activités de loisirs;
- Un grand espace pour remplacer la salle communale, indisponible.

Les soussignés demandent au Conseil municipal:

- d'approuver le crédit d'étude demandé par la Proposition PR-750
- de tenir compte dans le cahier des charges de l'étude, des demandes particulières exprimées ci-dessus.

	Nom, prénom	Adresse	Signature
--	-------------	---------	-----------



Maison de Quartier des Eaux-Vives

3, chemin de la Cloirière
Case postale 6230 - 1211 Genève 6
Tél. 022 736 72 71 - Fax 022 700 60 46
mqev@lase.ch - www.mqev.ch

Genève, le 23 novembre 2010

Madame Frédérique PERLER-ISAAZ
Présidente du Conseil Municipal de la Ville de Genève
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
1204 Genève

Concerne: Pétition au Conseil municipal de la Ville de Genève

Pour des équipements collectifs à la future gare des Eaux-Vives (PR-750)

Madame la Présidente,

Par la présente, nous soumettons à votre Conseil la pétition en litre, qui se rapporte au point 23, PR-750 de l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal des 23 et 24 novembre 2010. Les feuilles de signatures, au nombre de 387, sont jointes à cette lettre.

Nous vous prions de faire donner lecture de la pétition, ci-jointe, au début de la séance de ce jour.

En vous remerciant par avance, nous vous présentons, Madame la Présidente, nos salutations respectueuses.

Eric Peytremann
Comité de la Maison de Quartier des Eaux-Vives

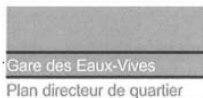
Courriel: epytremann@bluewin.ch
Tél: 022 735 08 77

Annexes: ment.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER GARE DES EAUX-VIVES



Le plan directeur de quartier Gare des Eaux-Vives a été adopté par le Conseil municipal le 12 mai 2009 et approuvé par le Conseil d'Etat le 22 juillet 2009.

> Arrêté du Conseil d'Etat du 22 juillet 2009 (pdf)



Proche du centre ville, desservi de façon optimale par les transports publics et en mains des CFF et des collectivités publiques, le site a été identifié par le plan directeur cantonal en vigueur comme un enjeu d'aménagement de première importance.

D'une surface de plus de cinq hectares, le site sera libéré par la construction souterraine du raccordement ferroviaire Cornavin–Eaux-Vives–Annemasse (CEVA). Il constitue l'un des derniers grands potentiels à bâtir en Ville de Genève susceptibles d'accueillir de nouveaux habitants et de devenir un pôle d'activités et d'équipements ainsi qu'une interface majeure de transports publics autour de la future gare principale de la rive gauche.



Plan directeur de quartier
Gare des Eaux-Vives

Le PDQ prévoit notamment quelque 250 logements et 10'000 m² d'activités, 2'500 m² de galerie commerciale sur la gare, le théâtre de la Nouvelle Comédie ainsi que d'autres équipements publics de quartier.

Fruit d'une démarche coordonnée entre la Ville et l'Etat de Genève, le PDQ guidera, sur une durée de quinze à vingt ans, les réalisations futures dans le quartier de la Gare des Eaux-Vives.

> Consulter les documents
(plan, fiches, rapport explicatif)

> PAC Gare des Eaux-Vives

Personne de contact

M. Frédéric Wüest, Planification directrice localisée et mise en œuvre des grands projets, DT, 022 546 73 85

> Définition de Plan directeur de quartier